La caravane de la mobilité

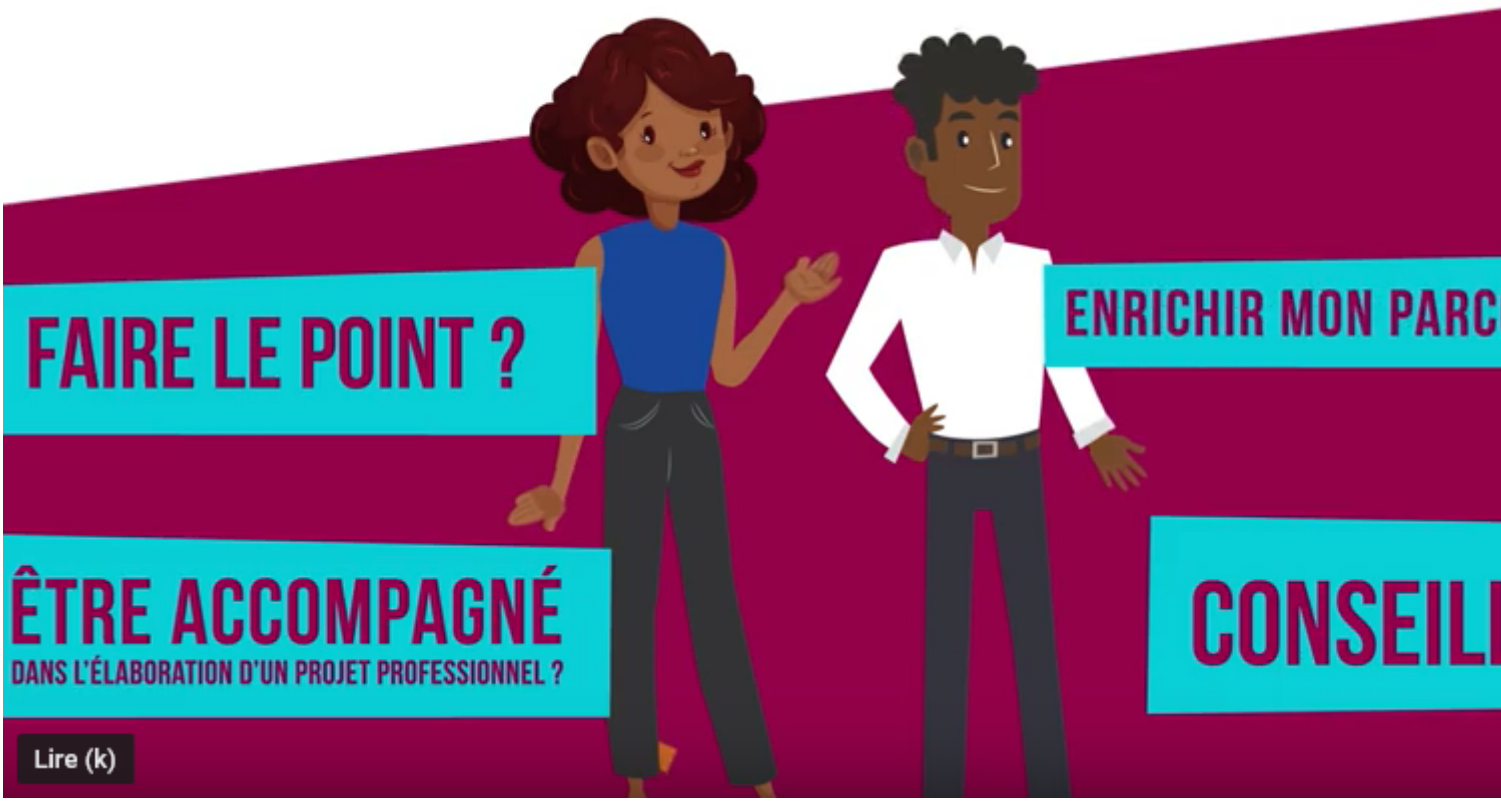
Service déconcentré - PFRH Antilles-Guyane - 2019



Découvrez la caravane de la mobilité, un projet original mis en place par la PFRH Antilles-Guyane pour mieux accompagner les agents dans la valorisation et l'enrichissement de leur parcours professionnel.
Mobilité et parcours
Martinique
Ministère de l'Intérieur

Description du projet

La caravane de la mobilité a été conçue et mise en place pour délivrer une offre de services permettant de mieux accompagner les agents dans la valorisation et l'enrichissement de leur parcours professionnel. Sur chacune de ses étapes, elle apporte aide et outils aux agents pour construire et/ou consolider leurs projets individuels.
Les services d'accueil de la caravane peuvent en fonction de leurs possibilités, mettre à disposition de leurs agents, un espace d'information portant sur des thématiques relevant des ressources humaines. À titre d'exemple, le rectorat, première administration à accueillir la caravane, avait choisi de présenter des métiers peu connus dans son administration et de communiquer sur les dispositifs individuels de formation (CPF-VAE).



Découvrez la vidéo de présentation

Objectifs et finalités

Ce dispositif vise à :

- Accompagner l'évolution et les projets professionnels des agents des 3 fonctions publiques en se rendant sur leurs lieux d'exercice
- Professionnaliser les membres du réseau de l'accompagnement professionnel inter fonction publique (animé par la PFRH) par la mise en place d'une formation de « conseiller parcours professionnels »
- Accompagner le « réseau RH inter fonction publique », en cours de création, sur les thématiques liées à l'accompagnement de leurs collaborateurs dans les situations de mobilité, d'évolution professionnelle, de reconversion et de restructuration des services.

Une journée mobilité dans les administrations des 3 fonctions publiques (6 juin : Rectorat, 26 Septembre : FPT, 21 Novembre : DEAL, 10 décembre : CHU Martinique).
Un accompagnement personnalisé pour les agents engagés dans une démarche de mobilité ou d'évolution professionnelle (jusqu'à 6 séances de 1 h 30) repérés lors de la caravane dans leurs administrations